



Remise des manuels le mardi 30 juin

publié le 26/06/2020

Concernant la remise des manuels :

- ▶ Les élèves doivent nous remettre les manuels qui leur ont bien été attribués (leur nom doit figurer sur l'étiquette en 2ème de couverture ou à défaut, la cote doit correspondre à celle inscrite sur la fiche d'état remplie en début d'année)
- ▶ Les manuels devront être réparés : inscriptions effacées, pages déchirées et reliures « re-scotchées », couvertures plastiques en mauvais état enlevées.
- ▶ Les élèves de 3ème recevront leur diplôme d'ASSR2 à cette occasion. A défaut, merci de contacter le collège.
- ▶ Tous les manuels manquants devront être retournés pour le vendredi 3 juillet, ultime délai.

Vous trouverez ci-dessous un tableau précisant les heures, le lieu et les instructions concernant la remise des manuels.

Cliquez pour agrandir

Mardi 30 juin en salle 4

Horaire	Classe	Professeur concerné
9h00	5C	Vie scolaire
9h30	4A	Vie scolaire
11h35	4B	Vie scolaire
12h00	6A	Mme MILLOT
13h35	3B	M. DELMARLE
14h05	3A	Vie scolaire
14h30	6B	Vie scolaire
15h00	5B	Mme KIEFFER
15h45	6C	Vie scolaire
16h15	5A	Mme FARE

-Les horaires indiqués correspondent à ceux du dépôt des manuels par les élèves en salle 4.

-Les élèves doivent nous remettre les manuels qui leur ont bien été attribués (leur nom doit figurer sur l'étiquette en 2^{ème} de couverture ou à défaut, la cote doit correspondre à celle inscrite sur la fiche d'état remplie en début d'année)

-Les manuels devront être réparés : couvertures (sauf autocollantes) enlevées si elles sont en mauvais état, inscriptions effacées, pages déchirées et reliures « re-scotchées »... (scotch à disposition).



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.